



> Diplôme d'État d'Aide-Soignant

APRÈS UN BAC PRO ASSP SUR DOSSIER ET ENTRETIEN

LE PROFIL

L'aide-soignant est un professionnel devant faire preuve d'aptitudes de communication. Disponible, patient et à l'écoute, il exerce son activité dans le plus grand respect de la personne. Afin d'exécuter avec dextérité les techniques relevant de sa compétence, il doit être en bonne santé physique.

LE MÉTIER

L'aide-soignant doit être capable de réaliser des soins, liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie, visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une démarche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins. Il accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, contribue à son bien-être et lui faire recouvrer, dans la mesure du possible son autonomie.

LES LIEUX D'EXERCICE

Ce métier permet d'exercer un emploi dans les secteurs hospitaliers ou extra hospitaliers.

En secteur hospitalier :

- Services de médecine
- Services de chirurgie
- Services de soins de suite (rééducation et réadaptation)
- Urgences
- Gériatrie
- Psychiatrie

En secteur extra hospitalier :

- Services de soins à domicile
- Maison de retraite
- Maison d'accueil spécialisée (personnes handicapées)

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur une année scolaire, du mois de septembre au mois de juin, avec 18 heures de cours par semaine. L'élève bénéficie de la totalité des vacances scolaires.

Elle est basée sur l'acquisition de 3 unités de formation :

Unité de formation 2 : État clinique de la personne
Unité de formation 3 : Les soins
Unité de formation 5 : Relation, communication

Soit 12 semaines de stages cliniques et 18 semaines de cours à l'I.F.A.S.